

Sur le plan du conseil général, les cyclistes pistent le pont d'Essars

jeudi 15.10.2009, 05:01 - La Voix du Nord



Sous l'oeil de Gérard Malbranque et Raymond Gaquère, Daniel Dourlens se penche, perplexe, sur le plan du conseil général.

| VÉLO |

Dans la mairie de La Couture, ils avaient laissé tomber leur casque. Cinq jours après un rassemblement réussi sur le pont d'Essars dont il dénonce l'absence de pistes, les cyclistes de l'Association de droit au vélo (ADAV) étaient chez le conseiller général Raymond Gaquère, hier. Plan sur table, la petite reine ne trouve toujours pas son compte.

PAR CHARLES-OLIVIER BOURGEOT

bethune@info-artois.fr

Sur la table de la mairie de la Couture, un plan géant du pont d'Essars. On y distingue tant le rond-point dit de Jésus-Christ à Béthune que les descentes vers les villages d'Essars et de Locon. Entre-deux s'est installé un nouveau pont sous lequel coule une controverse à deux-roues. Alors le conseiller général du canton Raymond Gaquère déplie ses preuves. La piste cyclable est prévue, c'est marqué sur le plan. Trois membres de l'Association de droit au vélo (ADAV), le maire d'Essars et son premier adjoint le lisent autrement.

Ils ne font pas cent mètres que la première crevaision intervient au tourne-à-gauche situé en bas du pont, côté Béthune. Lequel contraint la disparition de la bande cyclable sur une dizaine de mètres. Déjà trop pour l'ADAV. Obligatoire, rétorque Raymond Gaquère, car elle dessert la rue du Silo. Passer de trois à deux voies, proposent les cyclistes. C'est niet, la circulation automobile est trop importante. « On s'était battu pour avoir trois voies », rappelle Raymond Gaquère. Et lorsque Daniel Dourlens sort sa règle et mesure quelques centaines de mètres jusqu'au nouveau giratoire, il propose d'y faire un demi-tour salvateur. Sans convaincre.

La première chute suit sur l'ouvrage d'art. La bande cyclable s'y rétrécit, contraignant piétons et cyclistes à y cohabiter. Inacceptable pour Daniel Dourlens : « Une mère avec une poussette ne passe pas avec un vélo à côté. » Il va bien falloir, lui fait comprendre M. Dachy, directeur des grands projets routiers au Département. Et d'expliquer qu'un pont plus grand, « c'est de l'ordre de 2 millions d'euros ». En face, Raymond Gaquère fait profil bas. « Je comprends que ça ne donne pas satisfaction », consent-il.

On entame la descente vers Essars ou Locon. Vissez les casques, les bandes cyclables y disparaissent. Une impasse jusqu'à la future liaison de Béthune - Lestrem, acquiesce-t-on au Département. Sa mise en circulation est prévue pour 2013 et doit permettre le contournement des camions de Roquette. Les bandes cyclables suivront. Sauf si Gaquère trouve la solution miracle qu'il a promis de chercher dans la montée d'Essars, en même temps qu'il travaille sur la traversée du village. Le directeur de services en sort une. « Trouvez-moi 20 M E ! » Vers Locon, la solution devrait être plus rapide. L'ancienne liaison vers le pont le permettra. Trottoirs et bandes cyclables y seront aménagés. Pour le reste, en attendant de régler un « passif » regretté par le conseiller général, mettez vos casques. •